

Compte rendu des décisions du Conseil de gouvernance prises en sa réunion du 23 mai 2019

A Points de gestion courante

A.1 Approbation de l'ordre du jour

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve l'ordre du jour de la réunion du 23 mai 2019.

A.2 Approbation du rapport des discussions de la réunion du 5 avril 2019

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve le rapport des discussions de la réunion du 5 avril 2019.

A.3 Donations

Depuis la dernière réunion du Conseil de gouvernance le 5 avril 2019, l'Université a reçu cinq dons supérieurs à 5000 € pour un montant total de 290.297 €, soumis pour approbation, ainsi que trois dons inférieurs à 5000 € pour un montant total de 1.700 € et 4.750 USD, présentés pour information. Le montant total s'élève ainsi à 291.997 € et \$ 4.750 USD.

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte que la procédure de « Know Your Customer » (KYC) a été appliquée dans le cadre des donations présentées. Il accepte les donations proposées et remercie les généreux donateurs. Conformément à la loi du 27 juin 2018, ces donations sont sujettes à l'approbation du Ministre ayant la Justice dans ses attributions.

A.4 Conventions

a) Accord de donation

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la signature d'un accord de donation.

b) Accord de partenariat dans le cadre du « Luxembourg Digital Innovation Hub »

La Commission européenne encourage dans son programme actuel « Numériser l'industrie européenne » et dans son futur programme « L'Europe numérique » la création de pôles d'innovation numériques nationaux et régionaux à travers l'Europe. Le programme gouvernemental actuel souligne l'importance d'un pôle d'innovation numérique en tant qu'instrument efficace pour accélérer encore l'intégration des technologies numériques par les entreprises luxembourgeoises. La mise en place d'un pôle d'innovation Luxembourg-Digital (L-DIH) est en outre considérée comme un élément clé de la stratégie axée sur les données élaborées par le ministère de l'Économie.

Les partenaires de l'accord présenté sont le Ministère de l'Économie, la FEDIL, Luxinnovation GIE, le LIST et le FNR. L'Université ne financera que ses propres activités dans le cadre de cette plateforme.

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de l'accord de partenariat dans le cadre du «Luxembourg Digital Innovation Hub».

A.5 Conventions de coopération académique et scientifique

a) Entente MITACS avec l'Université de Montréal (Canada)

Suite à la visite d'une délégation de l'Université à Montréal, le Recteur présente, comme premier résultat du partenariat stratégique envisagé avec cette université, une convention visant à subventionner des séjours de recherche de doctorants et de post doctorants de l'Université du Luxembourg auprès de chercheurs de l'université de Montréal. Chaque mobilité sera subventionnée à hauteur de 6000 CAD (environ 4000 €), dont la moitié est à charge de l'Université du Luxembourg et l'autre à charge de MITACS.

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de l'entente MITACS avec l'Université de Montréal (Canada).

b) Convention avec la Shandong Normal University (Chine)

Cette convention avec la Shandong Normal University est destinée à faciliter l'échange d'étudiants et d'enseignants-chercheurs dans le domaine de la physique. Aucun engagement financier immédiat n'en résulte.

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la convention avec la Shandong Normal University (Chine).

c) Conventions avec des universités du Royaume-Uni

En cas de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, les accords ERASMUS de mobilité des étudiants deviennent caducs ce qui aura des répercussions en particulier sur la mobilité obligatoire des étudiants du bachelors en langue et littérature anglaise.

Décision : Le Conseil de gouvernance, en cas de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne et de caducité des accords ERASMUS, approuve la signature de conventions d'échange d'étudiants avec les Universités suivantes : Aston University ; Coventry University ; Keele University ; Leeds Beckett University ; Northumbria University, Newcastle ; Sheffield Hallam University ; University of Brighton ; University of Portsmouth ; University of Sheffield ; University of Ulster ; University of Worcester ; York St John University.

A.6 Contrat de bail : bâtiment « Rouden Eck »

Dans le cadre de l'extension des activités du LCSB et du développement de l'enseignement médical, le Gouvernement a procédé à l'achat du bâtiment BT2. Afin de pouvoir entamer les travaux de transformation en laboratoires de ce bâtiment, l'Université doit déménager temporairement des bureaux de collaborateurs du LCSB et de l'unité de recherche en sciences de la vie de la FSTC dans un immeuble proche du bâtiment BT2. À terme les équipes devront intégrer le bâtiment BT3 qui est en phase de planification et pour lequel les négociations de location sont en cours.

Décision : Tenant compte

- de la planification d'occupation des surfaces du rectorat ;
- que les montants impliqués sont inclus dans la planification budgétaire ;

le Conseil de gouvernance approuve les conditions de bail pour le bâtiment « Rouden Eck ». Conformément à la loi modifiée du 27 juin 2018, cette décision est soumise à l'approbation du ministre de tutelle.

A.7 Suivi de l'audit des marchés publics : composition de la commission interne des soumissions

Le Président propose au Conseil de remettre ce point ultérieurement à l'ordre du jour, afin de donner le temps au rectorat de procéder à la révision du règlement de fonctionnement du CIS et d'y apporter les améliorations opportunes.

Décision : Tenant compte

- de la réponse du Recteur en date du 10 mai 2019 au rapport d'audit interne relatif aux marchés publics ;
- de la note de l'audit interne au Conseil de gouvernance en date du 10 mai 2019 concernant le suivi du Conseil de gouvernance du 5 avril 2019 ;

le Conseil de gouvernance prend note des premiers éléments de réponse du Recteur et l'invite à poursuivre ses travaux en vue de lui fournir au Conseil de gouvernance toutes les assurances nécessaires quant à la composition de la Commission Interne des Soumissions (CIS) et à son fonctionnement pour la séance du 12 juillet 2019.

A.8 Congés scientifiques : rapport et report

Le congé scientifique de Monsieur Ludwig Neyses s'est achevé le 31 mars 2019 (un an de congé) et le rapport correspondant est porté à la connaissance du Conseil.

Pour des raisons personnelles, Monsieur Jürgen Sachau demande à reporter au premier semestre de l'année académique 2019-2020 le congé scientifique qui lui avait été accordé pour l'année académique 2017-2018 et qui avait été reporté d'une année en 2018.

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte

- du rapport de congé scientifique de Monsieur Ludwig Neyses ;
 - du report du congé scientifique de Monsieur Jürgen Sachau au premier semestre de l'année académique 2019-2020.
-

B Points d'ordre général

B.1 Recrutement d'un vice-recteur

Décision : Tenant compte

- du classement de la commission de recrutement mise en place dans le cadre du recrutement du vice-recteur ;
- des auditions de candidats lors de la présente séance ;
- des délibérations du Conseil en séance ;
- de la proposition de nomination faite par Recteur ;

Le Conseil de gouvernance retient majoritairement la candidature de Madame Catherine Léglu au poste de professeur ordinaire et vice-recteur de l'Université du Luxembourg.

Le Conseil de gouvernance invite le Conseil universitaire à émettre un avis sur cette candidature. Après considération de l'avis du Conseil universitaire, le Conseil de gouvernance pourra décider de nommer Madame Catherine Léglu professeur ordinaire et vice-recteur de l'Université du Luxembourg.

B.2 Informations du Président du Conseil de gouvernance et suivi des décisions

B.3 Informations du Commissaire du Gouvernement

B.4 Rapport d'activités et de gestion du Recteur

B.5 État des recettes et des dépenses au 30 avril 2019

Suite aux délibérations sur l'approbation des comptes lors de la réunion du 5 avril 2019, le Conseil avait invité le Recteur à lui présenter un état financier du premier trimestre 2019 lors de la séance du 23 mai 2019.

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte de l'état des recettes et des dépenses au 30 avril 2019.

B.6 Réponse du Recteur à la lettre de recommandations (« management letter ») du réviseur d'entreprises

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte des réponses du rectorat à la lettre de recommandations du réviseur d'entreprises.

B.7 Enseignement médical : présentation du directeur et état des lieux

Lors de sa réunion du 10 décembre 2016, le Conseil de gouvernance avait validé un document de référence concernant la contribution de l'Université à la pérennisation de l'approvisionnement en médecins du Luxembourg (document annexé « Medical Education in Luxembourg »). Le Gouvernement, dans une décision prise le 22 mars 2017, a attribué un budget pluriannuel à l'Université pour mettre en œuvre ce plan stratégique. La convention 2018-2021 dédiée à la formation médicale annexée à la documentation reflète cette décision. Le poste de directeur de l'enseignement médical a été ouvert le 9 décembre 2018 et a abouti, lors de la séance du 31 janvier 2019, à la nomination de Monsieur Gilbert Massard qui entre en fonction le 1er juin 2019.

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte des présentations faites en séance et invite le directeur de la formation médicale à tenir compte des délibérations du Conseil dans ses travaux.

B.8 Divers

C Points ayant trait aux facultés et centres interdisciplinaires

C.1 Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication (FSTC)

- a) Liste de nomination : Professeur ordinaire en statistique mathématique et sciences des données / FSTC-50012354

Décision : Tenant compte

- des délibérations en séance ;
- de la recommandation du Comité des affaires académiques et scientifiques ;
- de la proposition du Recteur ;

le Conseil de gouvernance arrête la liste de nomination telle que proposée par le Recteur en séance pour le poste de Professeur ordinaire en statistique mathématique et sciences des données / F1-50012354.

C.2 Faculté de Droit, d'Economie et de Finance (FDEF)

- a) Liste de nomination : Professeur en gestion de la chaîne logistique / FDEF-50010623

Décision : Tenant compte

- des délibérations en séance ;
- de la recommandation du Comité des affaires académiques et scientifiques ;
- de la proposition du Recteur ;

le Conseil de gouvernance arrête la liste de nomination proposée pour le poste de Professeur en gestion de la chaîne logistique / FDEF-50010623 et demande au Recteur d'entamer les négociations avec le candidat retenu. L'offre pourra être faite au rang de professeur ordinaire.

- b) Liste de nomination : Professeur ordinaire en droit civil / FDEF-070006

Décision : Tenant compte

- des délibérations en séance ;
- de la recommandation du Comité des affaires académiques et scientifiques ;
- de la proposition du Recteur ;

arrête la liste de nomination proposée pour le poste de Professeur ordinaire en droit civil / FDEF-070006 et demande au Recteur d'entamer les négociations avec le candidat retenu.

- c) Nomination : Professeure à titre honoraire en innovation / FDEF – renouvellement

Décision : Le Conseil de gouvernance renouvelle la nomination de Madame Bettina Peters en tant que professeur à titre honoraire en innovation [*Honorary professor of innovation*] au 1er septembre 2019, pour une durée de trois ans.

Le conseil invite le rectorat à présenter un bilan de la collaboration avec le Zentrum für Europäische Wirtschaftsforschung (ZEW) à l'issue du second mandat de Madame Peters en 2022.

Le Conseil de gouvernance rappelle que l'usage du titre de professeur à titre honoraire doit se faire conformément à la Loi.

C.3 Faculté des Lettres, des Sciences humaines, des Arts et des Sciences de l'éducation (FLSHASE)

a) Liste de nomination : Professeur en travail social et pédagogie sociale / FLSHASE F3-030061

Ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

b) Nomination : Professeur ordinaire en psychologie / FLSHASE F3-030021

Décision : Le Conseil de gouvernance engage Monsieur Falko Sniehotta au poste de Professeur ordinaire en psychologie [*Full professor of psychology*] / FLSHASE F3-030021 au 1er octobre 2019 et à durée indéterminée.

c) Nomination : Professeur émérite

Décision : Le Conseil de gouvernance attribue à Monsieur Werner Becker le titre de professeur émérite de l'Université du Luxembourg.

C.4 Interdisciplinary Centre for Security, Reliability and Trust (SnT)

a) Profil de poste : Professeur adjoint en « network management and cyber-security » / SnT

Décision : Tenant compte

- que le poste est pris en compte dans le budget approuvé 2019;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de Professeur adjoint en « network management and cybersecurity » [*Associate professor in network management and cyber-security*] / SnT.

b) Ratification de nomination : Professeur ordinaire en services financiers numériques / SnT

Décision : Le Conseil de gouvernance engage Monsieur Gilbert Fridgen au poste de Professeur ordinaire en services financiers numériques [*Full professor of digital financial services*] / SnT au 1er janvier 2020 et à durée indéterminée

C.5 Luxembourg Centre for Systems Biomedicine (LCSB)

a) Profil de poste : Professeur adjoint en prëtularisation conditionnelle en génétique des systèmes / LCSB-50011560

Décision : Tenant compte

- que le recrutement d'un professeur ordinaire en génétique expérimentale a échoué ;
- que le poste est pris en compte dans le budget approuvé 2019 ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;

- des délibérations en séance ;
- le Conseil de gouvernance
- clôt la procédure de recrutement du poste de professeur ordinaire en génétique expérimentale / LCSB-50011560 ;
 - approuve le profil de poste de Professeur adjoint en prëtularisation conditionnelle en « complex and systems genetics » [Associate professor (tenure track) in complex and systems genetics] / LCSB-50011560.
-

